



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 235

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Martine David.

Mme Martine David. Monsieur le ministre des affaires étrangères, le 29 novembre 1947, il y a cinquante ans, l'assemblée générale des Nations Unies mettait fin au mandat du Royaume-Uni sur la Palestine qui était alors partagée pour donner naissance à un Etat juif et à un Etat palestinien.

Cette décision historique est à l'origine de l'Etat d'Israël proclamé le 14 mai 1948. Je souhaitais, à cette occasion, en tant que présidente du groupe d'amitié parlementaire, saluer le peuple israélien.

(Applaudissements sur divers bancs.) Un salut que j'aurais souhaité sans nuage.

Mais la réconciliation que tout le monde espérait en 1947 a dû attendre l'accord d'Oslo, puis la conférence de Madrid en 1991. Depuis cette date, la voie de la paix a connu de multiples embûches.

M. le Premier ministre a exprimé ses préoccupations, samedi, devant le Conseil représentatif des institutions juives de France. Vous-même, monsieur le ministre, avez rencontré sur place les responsables israéliens et palestiniens.

Pouvez-vous nous faire part de l'analyse à laquelle vous ont conduit ces différents entretiens ?

Pouvez-vous également nous indiquer de quelle façon le gouvernement français entend prendre sa part dans la relance effective du processus de paix ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Madame la députée, j'ai effectivement rencontré au Proche-Orient, en Israël comme dans les territoires palestiniens, les plus hautes autorités israéliennes ainsi que le président Arafat et un certain nombre de responsables politiques palestiniens.

Je me suis rendu sur place, parce que je crois que c'est le rôle de la diplomatie française que d'être régulièrement présente dans cette région et qu'il m'apparaissait important de savoir comment les responsables, chez eux, dans un contexte régional très difficile et bien particulier, analysent ces problèmes. La façon dont j'ai été reçu a montré que le dialogue avec la France reste extrêmement important aux yeux tant des Israéliens, qu'il s'agisse du Premier ministre ou des autres responsables, que des Palestiniens.

Malheureusement, dans l'état actuel des choses, entre, d'une part, les quelques concessions que le Premier ministre israélien pourrait faire de son propre mouvement ou incité par des pressions amicales venues d'Europe ou des Etats-Unis, et, d'autre part, le minimum vital dont a besoin le président Arafat pour que le processus de paix ne soit pas décrédibilisé aux yeux des masses palestiniennes, véritablement «travaillées» par une interrogation à propos de ce processus, tout comme l'opinion israélienne est tourmentée par la question de sa sécurité, l'écart demeure extrêmement grand, à tel point que je ne pense pas que l'on puisse espérer, sauf si de nouveaux efforts diplomatiques venaient à produire de nouveaux résultats, une véritable relance du processus à court terme.

Cela ne m'amène évidemment pas à considérer pour autant qu'il faille baisser les bras, bien au contraire. La diplomatie française restera très active avec chacun des protagonistes et interlocuteurs. Nous continuons à travailler avec tous nos partenaires européens dont les points de vue convergent comme ils n'avaient jamais convergé jusqu'à maintenant sur ce sujet.

Par ailleurs, nous maintenons une étroite coordination avec les Etats-Unis: de nombreux contacts sont prévus

pour le prochain week-end à Paris. Je souhaite vivement qu'ils aident à faire se rapprocher des positions malheureusement encore trop éloignées. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Martine David](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 235

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 1997, page 6877

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 décembre 1997